

# DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE - logement (6.1)

Directive 2002/91/CE du Parlement européen et du Conseil en date du 16 décembre 2002 sur la performance énergétique des bâtiments.  
 Directive 98/34/CE du Parlement européen et du Conseil en date du 22 juin 1998 prévoyant une procédure d'information dans le domaine des normes et réglementations techniques, modifiée par la directive 98/48/CE du 20 juillet 1998.  
 Le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R. 134-1 à R. 134-5, le code de l'urbanisme, notamment son article R.112-2.  
 Le décret 1114 du 5 septembre relatif aux diagnostics immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique. Le décret 1147 du 14 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique et à l'état de l'installation intérieure de gaz pour certains bâtiments. Arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine. Arrêté du 15 septembre 2006 relatif aux méthodes et procédures applicables au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine. En application de la loi de simplification du droit 2004-1343 du 9/12/2004, ce diagnostic a été élaboré par un expert indépendant et assuré pour cette mission.  
 Les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre et les coûts indiqués ci-dessous sont obtenus à partir d'un calcul conventionnel méthode 3CL-DPE version 15c, prix moyens indexés au 15 août 2006.

## 1. IDENTIFICATION DU BIEN ET DE L'ORGANISME CHARGE DE LA MISSION

N° : <b>DPE1106-16482</b>	Adresse : <b>Le Bourg - 46320 GREZES</b>
Valable jusqu'au : <b>01/06/2021</b>	Cadastrale : <b>Section A - n° 568</b> Lot : <b>Maison</b>
Type de bâtiment : <b>Maison individuelle</b>	Date visite : <b>01/06/2011</b>
Année de construction : <b>&lt;= 1974</b>	Accompagnateur : <b>Néant</b>
Surface habitable retenue : <b>136,00 m²</b>	
Organisme chargé de la mission: <b>GETUDE 7, avenue des Carmes 46100 FIGEAC.</b>	Attestation d'assurance, RC professionnelle : <b>118 263 431/118 263 432 par SOPHIASSUR . Nom du technicien : Bernard LANDES Certification par SGS n° CDP-IMM00769 du 29/02/08</b>
Propriétaire : <b>Monsieur Christian GUILLON 109, rue Robert Schumann - 95400 ARNOUVILLE LES GONESSE</b>	Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) : <b>Néant</b>

## 2. CONSOMMATIONS ANNUELLES PAR ENERGIE - PRIX DES ENERGIES INDEXES AU 15 AOUT 2006

	Consommations en énergie finales (kWh PCI)	Energie	Consommations en énergie primaire (kWh)	Frais annuels d'énergie
Chauffage	23 695,10 kWh	électrique	61 133,36 kWh	2 146,78 €
ECS	2 864,78 kWh	électrique	7 391,12 kWh	259,55 €
Climatisation	0,00 kWh	pas de système ou inconnu	0,00 kWh	0,00 €
Total	26 559,88 kWh	-	68 524,48 kWh	2 406,32 €
Abo. électrique	189,85 €	Abo. gaz naturel	0,00 €	2 596,17 €

